



«Faire savoir aux femmes que ce fonds existe»

Questions à



Sandra Modiano, membre de la commission d'octroi du Fonds Francine Delacrétaz pour les femmes atteintes du cancer du sein

Enseignante à Lausanne, Francine Delacrétaz est morte en 2006 après avoir lancé l'exposition *Des seins à dessein*. Le fonds auquel était destinée la vente des œuvres vient de se dédoubler. Mais qui aide-t-il?

Le Temps: La deuxième édition de «Des seins à dessein» occupe l'Espace Arlaud à Lausanne (jusqu'au 21 octobre, voir LT du 14.09.10). Comment se porte l'entreprise?

Sandra Modiano: Bien. Nous avons déjà vendu pour 100 000 francs d'œuvres, soit trois fois plus que lors de la première édition en 2006. Le nombre d'artistes participants a

augmenté, ils viennent désormais de toute la Suisse, et le public est plus nombreux. Même s'il reste modeste (15 000 francs octroyés chaque année), le Fonds est une réalité qui s'ancre et s'amplifie.

– La commission d'octroi est composée de représentants de la Ligue vaudoise contre le cancer et d'amies, comme vous, de Francine Delacrétaz. Qui sont les femmes que vous aidez, et selon quels critères?

– Les femmes malades doivent souvent faire face à une baisse de revenu. Des aides existent pour contrer cet appauvrissement, mais pas s'il prive la personne seulement de ce qui est considéré comme superflu. Or, ce «superflu» peut constituer un espace de respiration vital. Francine Delacrétaz a voulu soutenir ce type de besoin là. Elle pensait par exemple à des projets artistiques, de formation, ou à tout autre projet qui revête une importance particulière pour une femme à ce moment-là.

– Mais les choses ne se sont pas passées exactement comme prévu...

– En étudiant les dossiers, la commission d'octroi a été impressionnée de voir que les assurances et les

aides diverses échouent à couvrir des besoins basiques.

– Par exemple?

– La garde de vos trois petits pendant que vous allez suivre votre radiothérapie alors que vous êtes seule à les élever. Vos frais de déménagement ou de voiture, ou le camp de vacances de votre fils. Cette année, le fonds a octroyé une aide essentiellement dans le registre de la vie courante. La nouveauté, c'est que nous avons mis en place un autre dispositif, le Collectif FFD, qui permettra de concrétiser l'idée initiale de Francine Delacrétaz.

– Quelles sont les modalités pour les femmes intéressées?

– Elles doivent s'adresser au Collectif* en envoyant leurs propositions jusqu'à fin mars 2011.

– Ne craignez-vous pas l'engorgement?

– Si! Mais, pour nous, il est important de faire savoir aux femmes que ce fonds existe.

Propos recueillis par Anna Lietti

*Collectif FFD, Fonds Francine Delacrétaz, ch. des Allinges 4, 1006 Lausanne. collectifffd@gmail.com